



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 12 février 2026
Convocation du : 30 janvier 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 30

L'an deux mille vingt six, le douze février à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Thomas BLACTOT pouvoir à Sylvie GUSTIN, Lahcem AIT EL HAJ pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Rut LERNER-BERTRAND pouvoir à Martine DUBREU, Pierre VANNESTE pouvoir à Arnaud MARIE, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Bernard HAESBROECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Grégory PICKEU

DE26_027

FINANCES
SUBVENTIONS
AU PRORATA DU NOMBRE D'HABITANTS

Autorisation - Approbation

La ville procède au versement de subventions à des partenaires, ces subventions sont calculées au prorata du nombre d'habitants.

Au titre de l'année 2026, si les taux restent identiques à 2025, il convient de noter que le nombre d'habitants a évolué, et modifie donc les sommes allouées, à savoir :

	2025	2026
Nombre d'habitants	26 478	27 382
Participation en Euros par Habitant Flandre & Lys Autonomie - CLIC	0,60 €	0,60 €
Participation en Euros par Habitant AEFVLFI	2,00 €	2,00 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Nature Fonction	Association	Montant proposé 2026	Déjà perçu au 1^{er} Trimestre 2026	Solde Proposé 2026
65748/423 8	Flandre & Lys Autonomie - CLIC	16 429 €	3 971 €	12 458 €
65748/61	<u>AEFVLFI</u>	54 764 €	13 238 €	41 526 €

Ces subventions seront versées en plusieurs versements entre avril et décembre 2026.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les versements ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N'ont pas pris part au vote :

Pour l'AEFVLFI : Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Bernard HAESEBROECK, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Philémon BRUNET, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Valérie PRINGUEZ

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le



ID : 059-215900176-20260216-DE26_027-DE

Pour Flandre & Lys Autonomie: Martine COBBAERT

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Grégory PICKEU
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS